



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 23 février 2023

**Question n°22/030 de Mme Denise Gemesio et consorts, déposée le 30 août 2022
« Itinéraires des bus TL : quid de ceux-ci après les multiples travaux ? »**

Rappel

« Depuis quelques mois, Lausanne est devenue la scène d'un nombre important de travaux. A la suite de cela, les itinéraires des bus des tl ont été modifiés afin d'éviter certains lieux centraux.

Depuis le début des travaux à Lausanne, notamment les travaux du Grand-Pont, les itinéraires des bus ont été radicalement changés pour certaines lignes. Dès lors, une partie de la population se voit réjouie de voir apparaître des lignes qui passent à proximité de son habitation, mais une autre partie se retrouve à perdre des lignes importantes de bus qui la menaient directement au centre-ville à Lausanne, plus particulièrement à Saint-François.

La population s'inquiète donc maintenant du devenir des itinéraires de ces lignes de bus une fois que les travaux seront finis ».

Préambule

La Ville de Lausanne ne peut pas définir de manière unilatérale le parcours des lignes tl. Le travail d'étude, de planification et de construction du réseau est réalisé en partenariat entre la Ville et les tl, sur la base d'études de mobilité et d'analyse des besoins. Cette tâche permanente d'évolution du réseau tient compte également des souhaits exprimés par les Lausannoises et les Lausannois. Ce travail coordonné permet d'offrir les solutions de mobilité les mieux adaptées aux besoins de la population dans son ensemble, même s'il n'est pas possible de répondre à chacun des besoins, individuellement. Enfin, bien que la Ville soit partenaire dans la construction du réseau de transport public, la décision finale de son organisation est de ressort des tl.

Dans le cas du Grand-Pont, les tl et la Municipalité ont travaillé de concert pour informer au mieux la population, en misant sur un partenariat fort en termes de communication, avec une identité visuelle commune, une conférence de presse commune et des actions de communication coordonnées, la responsabilité du réseau bus étant confiée aux tl et celle



des autres modes de transports à la Ville. Ainsi, les totems d'information, les tout-ménage destinés à l'ensemble de la population lausannoise, les informations aux communes environnantes ont notamment été conçus de concert. Les tl ont également déployé leurs moyens de communication usuels (site internet, newsletter, hotline, etc.) et ont mandaté la Croix-Rouge pour accompagner les personnes ayant des difficultés à interpréter le nouveau fonctionnement du réseau des transports publics.

Le Grand-Pont, remis à neuf, a été ouvert à l'ensemble des mobilités le 3 décembre 2022, après dix mois d'un chantier exemplaire. Concernant le trafic individuel motorisé (TIM), la réouverture est provisoire jusqu'à la mise en service du tram Lausanne Flon – Renens gare.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Est-ce que les bus qui passaient précédemment par le Grand-Pont repasseront par ce lieu dès la fin des travaux du Grand-Pont ?

Oui, les bus des transports publics empruntent à nouveau le Grand-Pont.

Question 1a: Le cas échéant, est-ce que les numéros des bus vont revenir à ce qu'ils étaient avant les travaux ? La plupart des commerces/hôtels/restaurants référencent les numéros de bus qui permettent au public d'arriver chez eux.

Oui, la numérotation des lignes de bus est revenue à l'état antérieur, à quelques exceptions près (cf. réponse à la question n° 5 ci-dessous).

Question 1b: Dans le cas contraire, est-ce que la Municipalité compte aménager la place Saint-François différemment, vu que la fréquentation des bus a radicalement diminué ? Que compte-t-elle faire exactement ?

La requalification de la place Saint-François sera réalisée en lien avec le projet des Bus à haut niveau de service (BHNS) et n'est donc pas liée aux travaux de rénovation du Grand-Pont.

Question 2 : A la vue de certains projets tel que celui du nouveau Romandie, on peut apercevoir un Grand-Pont piéton, de plus, actuellement, il est possible d'apercevoir un élargissement des trottoirs du Grand-Pont. La Municipalité peut-elle assurer que des bus pourront continuer de faire usage du Grand-Pont comme lieu de passage sans qu'il n'y ait une baisse de fréquence ?

Si les trottoirs du Grand-Pont ont été reconstruits à l'identique, nous avons effectivement amené quelques améliorations, avec par exemple l'aménagement d'une bande cyclable, sans empiéter toutefois sur la place réservée aux bus des tl.

Question 3 : Qu'en est-il du futur du Flon et de la place de l'Europe vu que les bus ont été réorientés à cet endroit ?

Le projet Europe-Centrale prévoit une requalification de cet espace urbain majeur qui continuera à assurer le rôle d'importante interface des transports publics après la mise en service du tram et du m3. Les études et les concours d'idées ont été lancés en 2022 et se trouvent encore sous une forme embryonnaire ; la Municipalité n'est donc pas encore en mesure de fournir de réponses à ce stade.



Question 4 : Est-ce que les nouveaux itinéraires de bus seront conservés sous forme de nouvelles lignes ?

La réouverture du Grand-Pont a offert l'opportunité de renforcer l'offre à la clientèle en optimisant certaines lignes qui s'inscrivent dans la stratégie d'évolution du réseau sur le long terme. La grande majorité des lignes de bus ont repris leur parcours antérieurs. Toutefois, quelques éléments du réseau « travaux Grand-Pont » ont été maintenus comme, par exemple, la prolongation de la ligne 21 depuis la gare CFF de Lausanne en direction de Paudex Verrière. D'autre part, des nouveautés ont été introduites avec la fusion des lignes 4-12 et 18-22. Pour connaître l'intégralité des changements touchant l'organisation du réseau des tl, il est possible de se référer au communiqué de presse conjoint de la Municipalité et des tl du 10 novembre 2022 et plus particulièrement à la présentation des tl disponible à l'adresse

suivante : <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=12997>.

Question 4a: Le cas échéant, quand est-ce que la Municipalité compte communiquer sur les nouvelles lignes et leurs horaires ?

Une conférence de presse a eu lieu le 10 novembre 2022 et des informations ont encore été communiquées dans le courant du mois de novembre.

Question 5 : En définitive, quand est-ce que la Municipalité compte communiquer sur les changements à venir ?

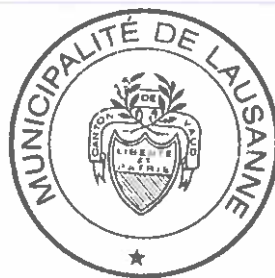
Les tl ont communiqué les changements en lien avec le réseau tl pour l'année 2023 en date du 10 novembre 2022.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Denise Gemesio.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 23 février 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter